

Délibération n° 2024-09 Bilan CVEC de l'année 2023

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 8 février 2024, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du code de l'Éducation,
Vu les statuts de l'université des Antilles,

A délibéré :

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du conseil d'administration de procéder au vote :

il s'agit de l'approbation du bilan 2023 de la Contribution Vie Etudiante et de Campus de l'université des Antilles.

Résultat du vote :

Membres en exercice : 30	Pour : 24
Membres présents et représentés : 24	Contre : 0
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0	Abstention : 0

Le bilan de l'année 2023 de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 9 février 2024

Le Président de l'université des Antilles



Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission à la rectrice, en cas de délibération à caractère réglementaire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr





Bilan 2023



Table des matières

Introduction.....	2
I) Structuration et documents cadre.....	2
II) Bilan financier 2023.....	3
2.1 Recettes	3
2.2 Engagements budgétaires	4
III) Bilan activités 2023.....	6
3.1 Typologie des actions.....	6
3.1.1 Aides sociales (FSDIE).....	6
3.1.2 Aides sociales (CASE).....	6
3.1.3 FSDIE associatif	6
3.1.4 Bilan des projets	6
IV) Programmation prévisionnelle 2024.....	14
4.1 Budget initial	14
4.2 Programmation prévisionnelle	14
V) Conclusion	15
VI) Annexes.....	15
Tableau récapitulatif des projets engagés en 2023	15
Documents cadre CVEC	15
Fiche bilan des projets	15
Tableau récapitulatif programmation prévisionnelle 2024.....	15



Introduction

Mise en place par la loi ORE (Orientation et réussite des étudiants) en 2018, la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) est une contribution due chaque année par les **étudiants** en amont de leur inscription en **formation initiale** dans un **établissement d'enseignement supérieur**. Les situations réglementaires suivantes donnent droit à exonération :

- Etudiants bénéficiant d'une bourse de l'enseignement supérieur (versée par l'ensemble des ministères, par un conseil régional aux étudiants inscrits dans les formations paramédicales ou médico-sociales, par un établissement public d'enseignement supérieur ou une bourse d'établissement payée sur fonds publics - ne sont pas incluses les bourses versées par un gouvernement étranger),
- Etudiants bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire ou étant enregistrés par l'autorité compétente en qualité de demandeur d'asile sont exonérés du paiement de la CVEC.

Dans le cadre des partenariats internationaux, les étudiants qui paient des droits de scolarité en France sont assujettis à la CVEC.

Pour l'année universitaire 2022-2023, la CVEC s'élevait à 95 euros.

La CVEC permet la mise en œuvre d'actions de vie étudiante nouvelles qui n'existaient pas avant la mise en place de la CVEC ou une augmentation de dépenses finançant les actions vie étudiante qui existaient avant 2018.

Ainsi, ces fonds doivent exclusivement servir à l'amélioration des conditions de vie des étudiants et singulièrement à l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, ainsi que la prévention et l'éducation à la santé.

La CVEC ne peut financer des actions liées à la formation des étudiants, néanmoins, il est possible de financer des recrutements en mission courte et/ou en charge de la coordination de projets en lien avec la vie étudiante directement liée à des actions d'accueil d'accompagnement social, culturel et sportif et sanitaire et à des actions de prévention.

I) Structuration et documents cadre

Lors du Conseil d'administration du 6 décembre 2022, une charte relative à la CVEC a été votée au sein de l'établissement. Ainsi, l'année 2023 a été consacrée à la mise en place de procédures administratives. Il s'agissait de doter les membres de la communauté universitaire de documents cadre de référence leur permettant d'élaborer leurs projets et les soumettre au financement de la CVEC.

Une note d'information qui reprend les grands principes qui guident l'utilisation des crédits CVEC, et liste les domaines d'action afin de permettre aux porteurs de projets de mieux cerner leur champ d'intervention a été diffusée.

Le guide CVEC « À vos projets » détaille la déclinaison opérationnelle de ces grands principes.

Le calendrier annuel programme les grandes étapes afin de s'assurer de la mise en œuvre effective des projets et permettre en toute transparence, aux acteurs de connaître les temps forts de validation des projets et d'allocation des ressources. Trois temps forts au cours de cette première année : lancement de la démarche, la clause de revoyure et le bilan.

L'ensemble des documents produit a permis la construction de l'onglet CVEC sur le site de l'université des Antilles en collaboration avec les équipes de communication : <http://www.univ-ag.fr/aides-financements/la-contribution-vie-etudiantecampus-cvec>.

Au cours de l'année, 3 commissions politiques et 3 commissions administratives se sont tenues. Par ailleurs, les membres de la commission administrative ont été sollicités par mail sur les différents projets présentés au fil de l'eau.



2 phases d'appel à projets ont été lancées en mars et septembre. 65 projets ont été transmis en mars et 39 en septembre.

Par ailleurs, afin de garder une souplesse dans le dispositif, 25 projets ont été soumis à la commission administrative au fil de l'eau et présentés par la suite à la commission politique.

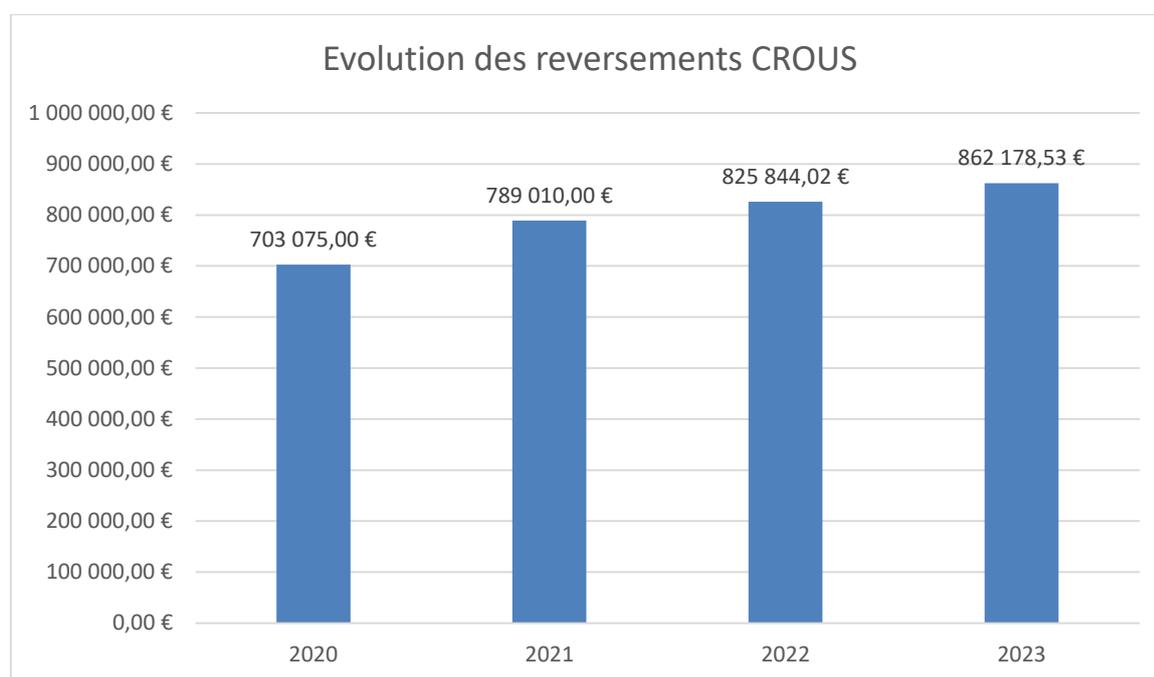
Ainsi, au cours de l'année 2023, se sont **129 projets qui ont été instruits**.

II) Bilan financier 2023

2.1 Recettes

Pour l'année 2023, la contribution CVEC s'élevait à 95 euros pour un reversement par étudiant à hauteur de 43 euros.

La liste de 12 249 étudiants inscrits ayant acquitté la CVEC a été prise en compte par le CROUS, entraînant un droit final à percevoir à hauteur de **862 178,53 euros**, en augmentation par rapport aux années précédentes.



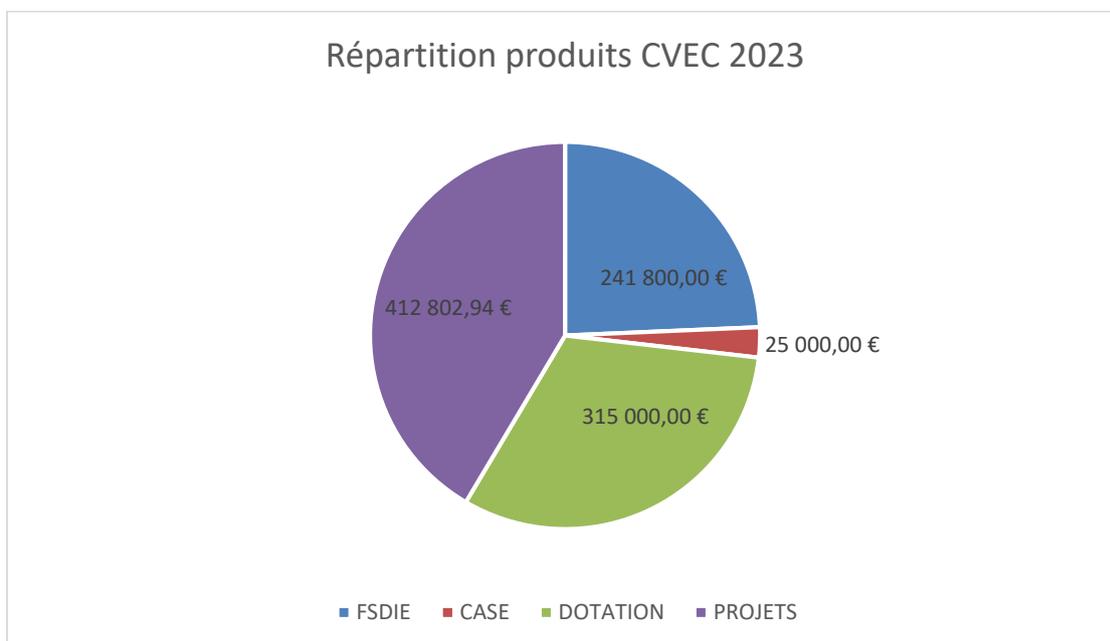
Par ailleurs, un prélèvement sur fonds de roulement a été réalisé lors du BR1 à hauteur de 130 000 euros.

Par conséquent, le montant total des fonds CVEC mobilisables sur l'exercice 2023 (hors report des années précédentes) s'élevait à **992 178,53 euros**.

Sur l'exercice 2023, un système dual a été maintenu, avec d'une part les dotations votées lors du Budget initial 2023 octroyées à certains services et d'autre part les projets soumis par les acteurs de la communauté universitaire.

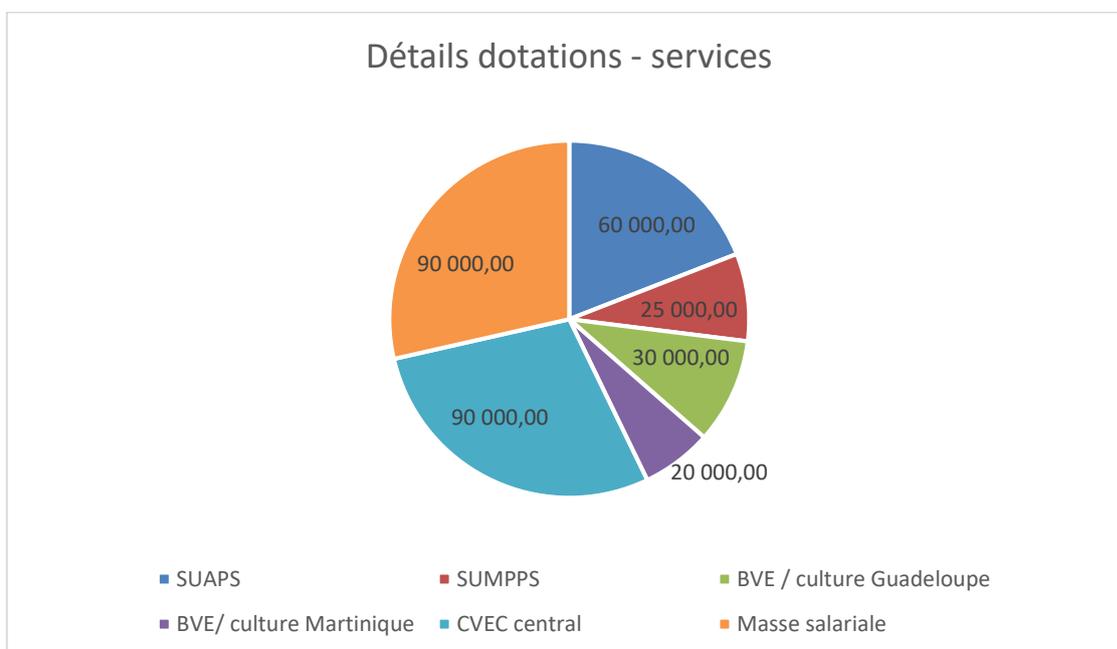
Le produit de la CVEC a été réparti comme suit pour l'année 2023 :

Répartition produits CVEC 2023



Au regard de leurs activités, des crédits sont ouverts dès le budget initial pour certains services afin de permettre la réalisation des projets dans les meilleurs délais.

Détails dotations - services



2.2 Engagements budgétaires

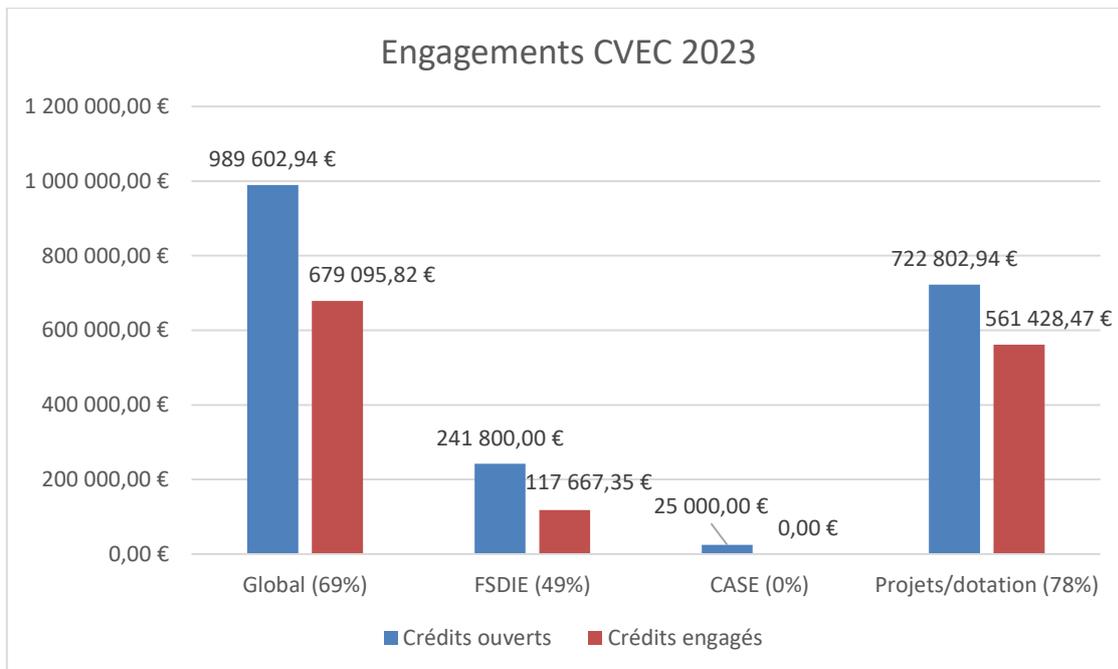
Tenant compte des dotations et des projets validés lors des différentes commissions, les crédits ouverts pour l'année 2023 s'élèvent à 989 602,94 euros.

Le taux global d'engagement des crédits programmés en 2023 s'élève à 69%. Ainsi, ce sont exactement 679 095,82 euros qui ont été engagés sur les fonds CVEC en 2023.

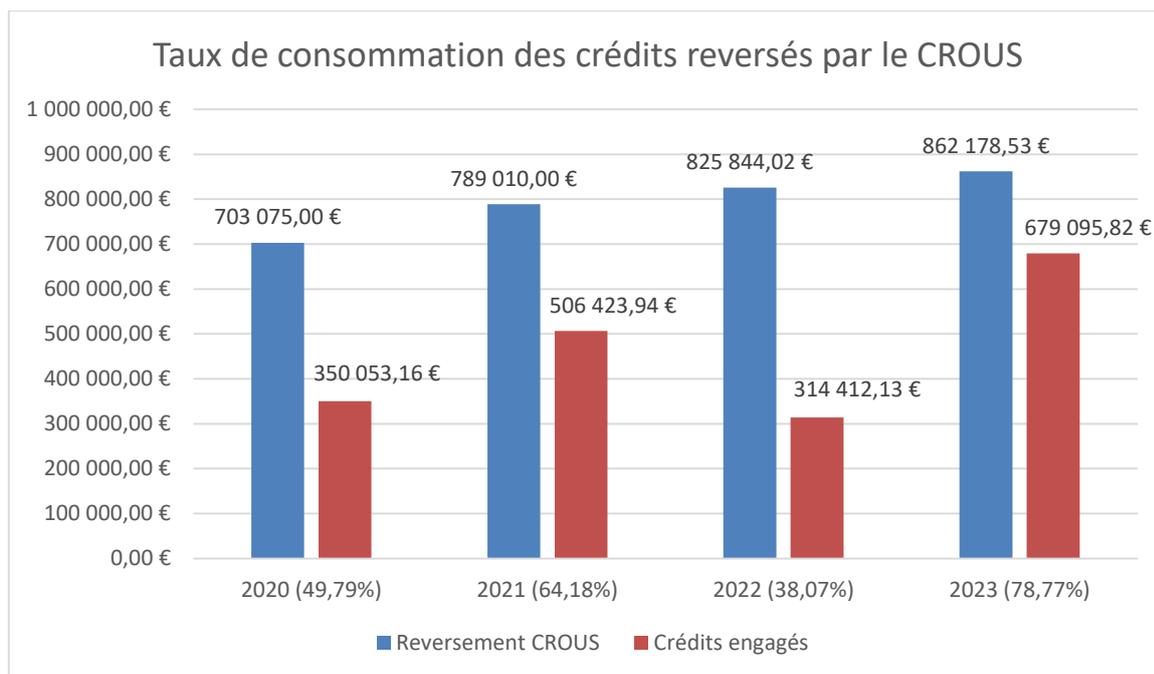
Plus précisément, les crédits ouverts suite à la validation des différents projets, ainsi que dans le cadre des dotations ont été engagés à 78%, représentant un montant de 561 428,47 euros. Par ailleurs, 49% des crédits ouverts dans le cadre du FSDIE (associatif et aide social) ont été engagés, soit 117 667,35 euros. Enfin, il est à noter une non utilisation de l'enveloppe allouée à la CASE sur l'année 2023.



La programmation des actions a donc été globalement suivies, permettant une projection financière claire.



Cette année de mise en place de la charte CVEC au sein de l'établissement a permis d'augmenter le montant des crédits engagés et le ratio de consommation au regard du reversement annuel du CROUS.



Université des Antilles

Siège - Administration générale - Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE)

Campus de Fouillole - BP 250 - 97157 Pointe-à-Pitre cedex - Tél. +0590 (0) 590 483 030

www.univ-antilles.fr

III) Bilan activités 2023

3.1 Typologie des actions

3.1.1 Aides sociales (FSDIE)

La commission d'attribution FSDIE volet social propose selon la nature et le montant sollicité de l'aide éventuellement accordée, en respectant l'anonymat des étudiants concernés. Ensuite, ces propositions sont votées en CFVU puis en conseil de pôle.

Martinique

2 commissions se sont tenues au cours de l'année. 23 dossiers ont reçu un avis favorable, pour un montant total d'aides sociales allouées à hauteur de 20 054 euros, pour des besoins de type: dépenses courantes, règlement loyer, paiement de frais médicaux.

Guadeloupe

4 commissions se sont tenues au cours de l'année. 78 dossiers ont été instruits et 58 demandes ont été retenues par la commission, pour un montant total d'aides sociales allouées à hauteur de 29 279 euros.

3.1.2 Aides sociales (CASE)

Cette année, la CASE n'a pas été sollicitée. Le mécanisme de ce fonds a été présenté aux membres de la commission CVEC et des actions de communication seront mises en place afin de sensibiliser les acteurs de la communauté universitaire (VP étudiants, BVE ...)

3.1.3 FSDIE associatif

Martinique

2 projets portés par la même association ont été soutenus à hauteur de 12 419 euros, autour de l'animation culturelle.

Guadeloupe

21 projets portés par 5 associations ont été soutenus à hauteur de 55 915,35 euros autour de projets sportifs, caritatifs et d'intégration.

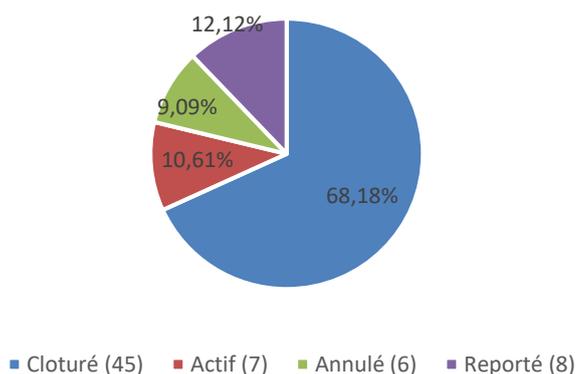
3.1.4 Bilan des projets

Sur les 119 projets instruits, 66 ont reçu un avis favorable ou favorable sous réserve de la commission. Ainsi, après expertise des services métiers (patrimoine, communication ...), les 66 projets ont été programmés sur l'année 2023.

En majorité, les projets ont été clôturés. En effet, 45 projets ont été menés à leur terme, 6 ont été annulé (principalement dans le cadre des recrutements envisagés), 8 reportés et enfin 7 en cours de réalisation (sessions débutées en 2023 et qui se poursuivent en 2024).

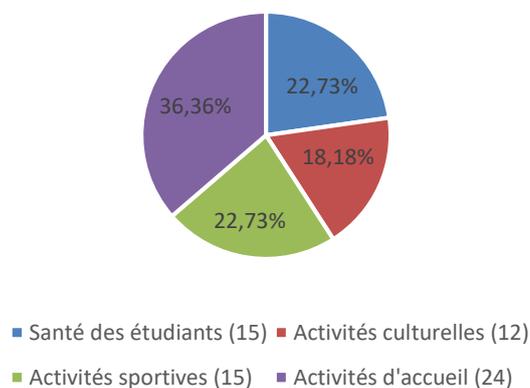


Statuts projets programmés en 2023



Les projets ont été réalisés dans les domaines ciblés par le ministère comme suit :

Répartition domaines des projets CVEC programmés en 2023



Cette première année de mise en œuvre de la charte CVEC est encourageante avec une forte implication des acteurs de la communauté universitaire qui ont présenté de nombreux projets.

Les activités d'accueil ont été principalement soutenues sur cet exercice, notamment avec des projets importants de création/ modernisation d'espace d'accueil des étudiants sur différents campus.

Ci-après quelques projets phares menés dans chacun des domaines.

Domaine D202- Santé des étudiants

Les SUMPPS dans le cadre de leurs missions ont réalisé de nombreuses actions dans le domaine. Par ailleurs, afin de répondre aux besoins identifiés sur le terrain, un renfort de l'accompagnement psychologique a été mis en place, par le biais de permanences supplémentaires de psychologues. Par ailleurs, des actions spécifiques ont été menées à destination des étudiants en situation de handicap.

Ci-après un focus sur deux manifestations destinées à diffuser des informations et des bonnes pratiques sur la santé des étudiants.



Université des Antilles

Siège - Administration générale - Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE)

Campus de Fouillole - BP 250 - 97157 Pointe-à-Pitre cedex - Tél. +0590 (0) 590 483 030

www.univ-antilles.fr

- Petit déjeuner alternative 119 – Campus de Fouillole

Evènement organisé sur le campus de Fouillole en partenariat avec l'association Alternative 119 et le Pôle Universitaire Régional (PUR) de la Guadeloupe afin de proposer aux étudiants un petit-déjeuner et de les sensibiliser aux bonnes pratiques.



- Journée de sensibilisation au handicap – Campus de Schoelcher

Cette journée organisée sur le campus de Schoelcher par le relais handicap de la DOSIP en collaboration avec le SUMPPS et le SUAPS, avait pour but de favoriser la cohabitation entre les valides et les handicapés, étudiants et personnels.



Domaine D203- Activités culturelles

- Fresque espace piétons – Campus de Fouillole

Ce projet avait pour but la réalisation de fresques le long du nouvel espace piétons afin d'en faire un lieu accueillant et convivial, véhiculer des messages aux étudiants et sensibiliser à l'art en faisant appel à des artistes guadeloupéens de renom. Les étudiants ont été mobilisés (choix de mots) et un étudiant à participer à la réalisation de ces fresques



- Festival des pratiques urbaines – Campus de Schoelcher

Festival visant à mettre à l'honneur plusieurs modes d'expression des cultures urbaines à travers un programme varié : tournoi de gaming, showcase, show hip hop...



Université des Antilles

Siège - Administration générale - Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE)

Campus de Fouillole - BP 250 - 97157 Pointe-à-Pitre cedex - Tél. +0590 (0) 590 483 030

www.univ-antilles.fr

- Relais pour la vie – Pole Martinique

Participation aux étudiants ayant constitué une « team » à ce projet sportif et solidaire. L'objectif étant de se mettre dans la peau des personnes malades pensant 24 heures de relais et de contribuer à la collecte de dons destinés à financer la recherche et les soins.



D205- Activités d'accueil

- Amélioration espace de vie étudiante – Campus du Morne FERRET

L'objectif du projet était de rénover et d'équiper cet espace, en le sécurisant, afin d'offrir aux étudiants un espace agréable pour manger, mais aussi pour se réunir. Il s'agissait de remettre en état la salle actuellement dévolue aux étudiants et d'équiper l'espace de mobilier, d'équipement électroménager et informatique.

Avant travaux....



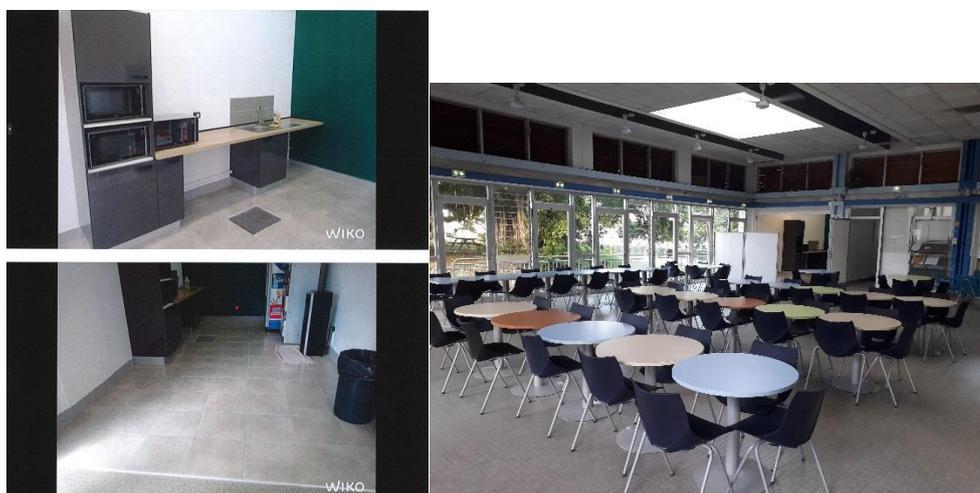
... Après travaux



- Amélioration espace de vie étudiante – Campus de Fort de France

Le campus de Fort de France ne disposant plus d'espace dédié à l'accueil des étudiants, ce projet avait pour objectif d'aménager une partie de la salle 800.

Il s'agissait de mettre à disposition des étudiants un espace d'accueil disposant de tables et de chaises, et des équipements minimums en matière de restauration (point d'eau, four à micro-ondes...)



- JANE – Pole Guadeloupe et Martinique

Journée d'accueil des nouveaux étudiants de L1 et BUT sur les campus de Fouillole, Camps Jacob et Schoelcher à l'université dans leur environnement de vie étudiante afin d'appréhender l'espace géographique.

Accueil des étudiants, distribution des guides de l'étudiant et de sacs de goodies, village des partenaires.



- Campus Adventure – UFR LSH

Pour bien commencer l'année universitaire, rien de mieux que de faire connaissance !

La rentrée est le moment propice pour créer un univers de bien-être, un sentiment de confiance, un sentiment d'appartenance. Une rentrée dynamique et ludique, sous forme de chasse au trésor, de concours photos etc, récompenser par des lots, afin :

- d'accélérer la connaissance des ressources de la faculté, du département
- d'encourager la rencontre des professeurs et des étudiants
- de faciliter la connaissance du campus
- de faciliter le développement de l'entraide
- de stimuler la connaissance des pairs



UN MAINTIEN DU CAMPUS ADVENTURE




8-sept 23
Campus de Schoelcher

CONCOURS PHOTOS

Connais-tu ton campus ?



LES ANGLAIS

1- Les photos feront l'objet d'une exposition dans le hall de la faculté de Lettres et Sciences Humaines

© 2023 Université des Antilles - Université des Antilles

UN MAINTIEN DU CAMPUS ADVENTURE

2- Les photos seront publiées sur le Facebook et l'Instagram du département d'anglais

3- La photo gagnante sera sur le syllabus de la licence d'anglais

COMPOSITION DU JURY :

- Aurélien, MCF en études littéraires
- Benoît, IUT de Schoelcher, MCF en études anglophones
- Mélanie, Responsable Administrative et Financière
- Eudoxie, Responsable hypermarché
- Angèle Marie-Luce, Professeur agrégé en anglais

MODALITÉ : Dessin qui sera vu, tenu en main et photographié sans !

« Je coordonne les séminaires des cours avec les enseignants titulaires. J'organise, j'animate et mets à jour des bases de données relatives à la gestion » Qui suis-je ?

« Je suis maître de conférences et délégué à la pédagogie des langues. J'ai été directeur de département pendant des années. J'ai écrit en 2017 avec Michèle Guichard-Michel, Colette de l'Indépendance à nos jours. » Qui suis-je ?

« Je suis un objet utilisé par les enfants particulièrement les filles. Je me situe dans le bureau dans la responsable de l'enseignement de la méthodologie documentaire pour les étudiants K@B. » Qui suis-je ?

« Je suis maître de conférences au campus de Schoelcher. J'ai été directrice de département pendant des années. Ma recherche porte sur le Canada et particulièrement l'île de la Dominique. » Qui suis-je ?

© 2023 Université des Antilles - Université des Antilles

UN MAINTIEN DU CAMPUS ADVENTURE

« Je suis professeur agrégé. J'ai exercé plusieurs années au lycée. J'ai une expérience particulière pour la civilisation hexagonale et américaine, tout en étant passionné par la littérature. » Qui suis-je ?

« Je t'aide à te ressourcer entre deux cours. Tu y trouves des snacks et des boissons. » Qui suis-je ?

« Je suis responsable de la scolarité. Je gère une petite équipe qui t'accompagne dès ton entrée à l'université jusqu'à l'obtention de ton diplôme - admission et inscription, contrôle des connaissances, validation des diplômes, etc. » Qui suis-je ?

« Je suis technicien audio-visuel et reprographiste. Je fais souvent des interventions informatiques dans les salles de cours. » Qui suis-je ?

TEMPS : 40 minutes à remettre par mail à deve@univ-antilles.fr en précisant ton nom et prénom des membres du groupe.

REMISE DES LOTS : le jeudi 21 septembre 2023

© 2023 Université des Antilles - Université des Antilles



IV) Programmation prévisionnelle 2024

4.1 Budget initial

Le montant de la CVEC est de 100 euros pour l'année universitaire 2023-2024 en raison de l'indexation du montant de la CVEC sur l'indice des prix à la consommation hors tabac. Le montant de la part de la CVEC perçue par les établissements affectataires de la taxe passera de 43 à 45 euros.

Compte tenu des projets validés lors de la commission politique d'octobre 2023, le budget initial pour la CVEC s'élève à 1 153 977,03 euros réparti en recettes comme suit :

- 600 000 euros : prévisionnel versement CROUS) – réajustement prévisible lors de la réception de la dernière notification CROUS
- 290 000 euros : report 2023
- 263 977, 03 euros : prélèvement sur fonds de roulement

Et en dépenses comme suit :

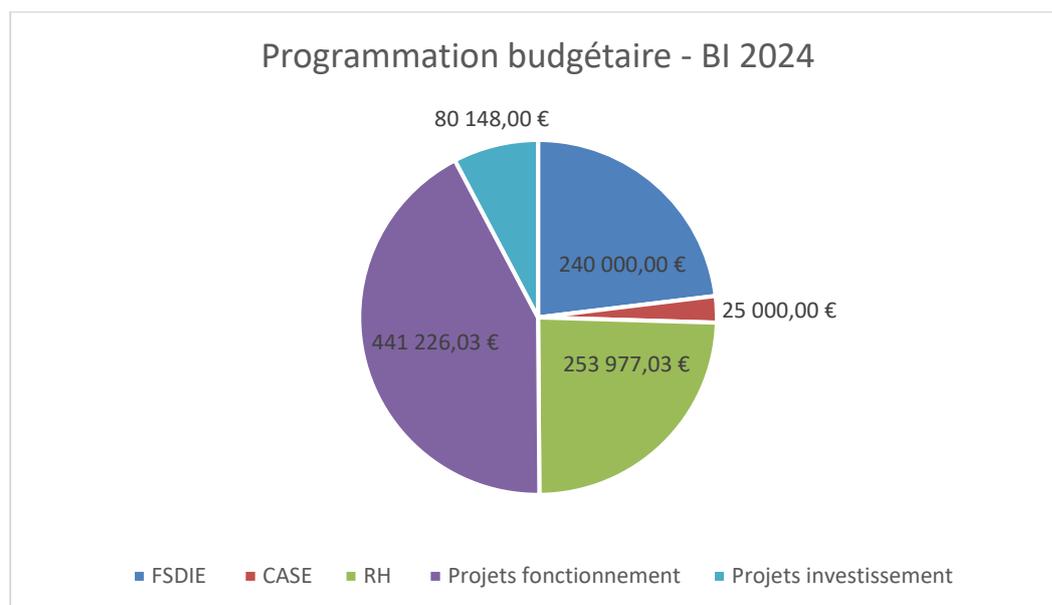
- 253 977, 03 euros pour la masse salariale
- 100 000 euros pour l'investissement
- 800 000 euros pour le fonctionnement

4.2 Programmation prévisionnelle

L'accompagnement social a été maintenu pour cette année en FSDIE et pour la CASE.

Les dépenses de masse salariale ont été sanctuarisées pour l'année afin de permettre une meilleure visibilité et organisation des acteurs. Ainsi, l'enveloppe allouée aux emplois étudiants sur les deux pôles et connue pour l'année civile.

Par ailleurs, les renforts de personnel dans le cadre des missions de santé sont reconduits pour 2024 et budgétisés sur l'année. Aussi, 3 recrutements émergent au plafond d'emplois établissement (contractuel CVEC, contractuel culture sur le pôle Guadeloupe, contractuel BVE pole Martinique) sont d'ores et déjà budgétisés.



V) Conclusion

L'accent a été mis en 2023 sur la structuration de la mise en œuvre et du suivi des projets financés par la CVEC. Afin de poursuivre cette structuration une architecture budgétaire spécifique a été mis en place sur le budget 2024.

Par ailleurs, la mise en valeur des actions réalisées dans le cadre des financements CVEC sera accentuée, notamment par la mise à jour de l'onglet CVEC sur le site internet et la mise en place d'identification des financements (stickers etc)

VI) Annexes

Tableau récapitulatif des projets engagés en 2023

Documents cadre CVEC

Fiche bilan des projets

Tableau récapitulatif programmation prévisionnelle 2024

